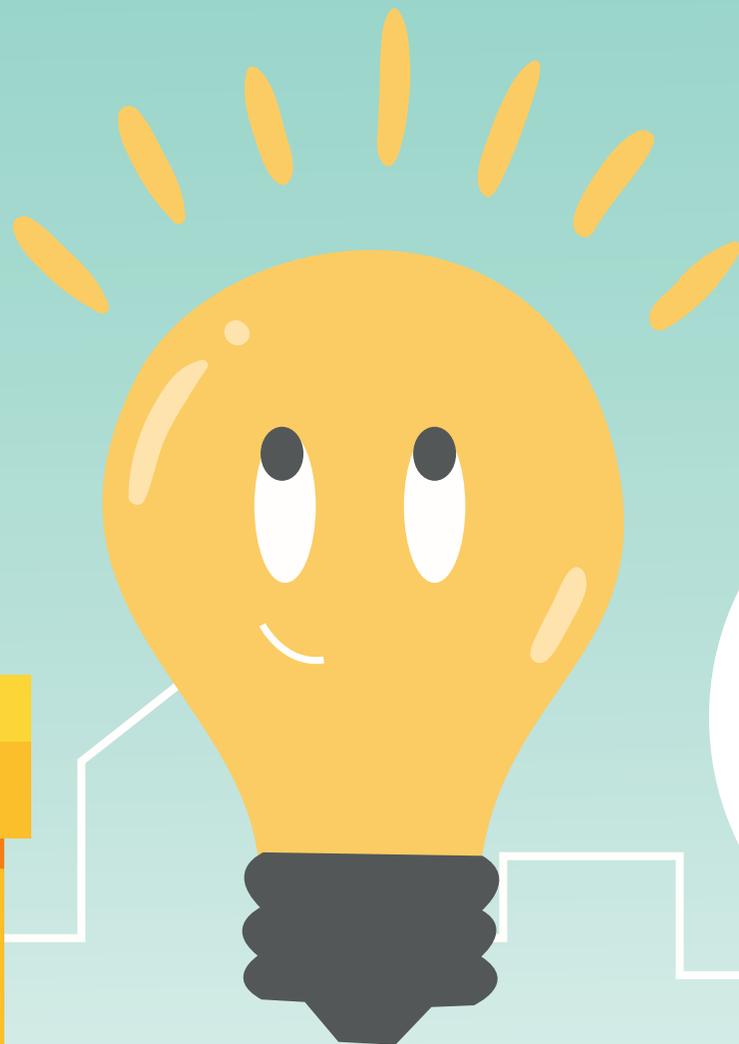


COURDIMANCHE



Infos #64

2^{ème}
édition



Évènement

BUDGET PARTICIPATIF

Lancement de la
seconde édition

Budget
participatif



Les temps forts à Courdimanche...



ÉDUCATION

Cérémonie des jeunes diplômés

Le vendredi 20 septembre, les jeunes diplômés Courdimanchois du second cycle (BAC, BAC pro, BEP) étaient invités lors d'une cérémonie de remise des diplômes à l'Hôtel de ville. Plus de 45 lauréats sont venus partager ce temps convivial et se sont vu remettre un diplôme ainsi qu'un chèque cadeau de 30€. Un moment solennel permettant de marquer la reconnaissance et la concrétisation de leur travail fourni tout au long de leur cursus scolaire et de les encourager dans la poursuite de leurs études supérieures et leurs projets.



SOLIDARITÉ

Virade de l'espoir

Le 28 septembre dernier, la Virade de l'espoir de Cergy-Pontoise, événement national festif et solidaire donnait rendez-vous aux Val d'Oisiens. Cette journée solidaire a permis de collecter plus de 54 000€ de dons en faveur de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ». Pour l'occasion, plus de 730 coureurs prenaient le départ des courses organisées le matin avant de laisser place aux nombreuses activités organisées toute la journée. Pour clôturer cette édition, 200 personnes s'étaient réunies au foyer rural afin d'assister au concert de Caliomme. Une belle journée rendue possible grâce aux bénévoles, partenaires et participants.



ENVIRONNEMENT

Cultivons la biodiversité

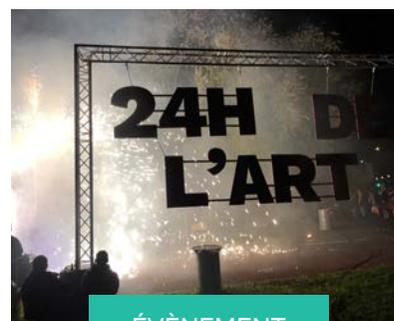
Comprendre la nature, de quoi est fait le sol, tout savoir sur le compostage, trouver de nouvelles plantes, participer à de nombreuses activités autour de la biodiversité autant de possibilités qu'offrait la nouvelle édition de Cultivons la biodiversité. Le 5 octobre dernier, les participants ont pu en apprendre plus sur les bonnes pratiques en matière de jardinage et en découvrir de nouvelles. De nombreuses animations étaient proposées : balade à poney, land art, découverte des moutons, ateliers de compostage et nouveauté cette année, la cueillette des pommes du verger.



MÉMOIRE

Cérémonie commémorative

Lundi 11 novembre, les Courdimanchois étaient réunis pour la cérémonie de commémoration du 101^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 en hommage à ceux qui sont morts pour la France. Les élèves de CM2 du groupe scolaire de la Louvière ont rendu hommage aux femmes et hommes morts pour la France à travers la lecture de quatre poèmes. Les élèves de la chorale du collège Sainte Apolline et du Conservatoire de Courdimanche ont chanté la Marseillaise en présence des élus, des pompiers et de la police.



ÉVÈNEMENT

24H de l'Art, 10ans

Courdimanche était en fête lors du week-end du 16 et 17 novembre à l'occasion des 10 ans des 24H de l'Art. Cette édition anniversaire a accueilli plus de 30 artistes dont certains étaient déjà présents lors des premières éditions. Plus de 1000 personnes ont pu découvrir les nombreuses œuvres exposées : peintures, photos, sculptures, coutures, dessins... Petits et grands ont également pu participer à de nombreuses animations et créations. La journée du samedi s'est clôturée autour d'une déambulation lumineuse, temps fort de ce week-end, suivie d'un feu d'artifice.



ENFANCE

Broc' aux petits

L'année dernière, la première Broc' aux petits organisée par la Ville au sein de la MELC fut un tel succès qu'elle était très attendue et plébiscitée pour revenir lors d'une seconde édition. Le samedi 23 novembre, les vingt-sept stands tenus par des Courdimanchois proposaient des articles exclusivement dédiés à la puériculture : vêtements pour enfants, jouets, mais également pour les futures mamans. Vous étiez nombreux à répondre présents et à venir vous promener et profiter de ces articles de seconde main à petit prix.



COURDIMANCHE INFOS est édité par la ville de Courdimanche, 4 fois par an

Directrice de la publication : Elvira Jaouën
Rédaction : Sandra Huet - Florence Dallemagne

Mise en page : Adriane Fournier
Photographies : photothèque municipale
Création graphique : Yann Penn - www.shekra.fr

Pour contacter la rédaction :
T. 01 34 46 72 00 - F. 01 34 46 72 07
courriel : communication@ville-courdimanche.fr
Imprimé en 3500 exemplaires sur papier recyclé,
Respecta 60 % Silk FSC par Imprimerie Chauveau.
Dépôt légal à parution

Sommaire

Édito



ACTUALITÉ

Budget Participatif
Lancement de la seconde édition



L'ÉVÉNEMENT

Un parc sportif ambitieux pour la ville de Courdimanche



VIVRE EN VILLE

- Bilan du défi Zéro Déchet
- Remise des brevets
- Portrait Betty Maugenne
- Un nouvel accueil jeux
- Une nouvelle aire de jeux au Village
- La redynamisation du coeur du Village



VIE PUBLIQUE

- Inscriptions sur les listes électorales
- La taxe d'habitation, point sur sa suppression
- En direct du Conseil municipal



VIE ASSOCIATIVE

- Les auxiliaires des aveugles
- Le club des baby-sitters
- TC Courdimanche



EXPRESSION(S) POLITIQUE(S)

Madame, Monsieur,

mes chers concitoyens

Courdimanche c'est vous !

Fort du succès de la première édition en 2018, le Budget Participatif fait son grand retour en janvier. Au vu de la qualité des projets déposés par les citoyens, nul doute que les participants seront également au rendez-vous, tout comme les votants pour les départager.

Je suis très fière de cette vitalité citoyenne et de l'intelligence collective que nous avons réussi à créer pour notre Ville. A travers cette initiative, les Courdimanchois montrent leur attachement à leur cadre de vie et à la démocratie participative. Ainsi, les habitants font Courdimanche en proposant des projets innovants pour fabriquer l'espace public mais aussi en participant activement au choix des projets de nos concitoyens. Nous lancerons lors de nos galettes citoyennes les 18 et 25 janvier le top départ des pré-projets et ainsi nous vous donnerons une nouvelle fois l'occasion de pouvoir décider du bon usage des 50 000 euros d'investissement réservés pour ce dispositif.

Ce début d'année viendra concrétiser la finalisation de nos équipements sportifs et de loisirs. Les travaux du deuxième terrain de football synthétique s'achèveront dans le courant du 1^{er} trimestre, avec je l'espère une météo plus clémente. Ce projet viendra consolider l'offre d'équipements de loisirs de la Ville et finaliser les aménagements paysagers aux abords du terrain de tennis et de l'école des Croizettes. Un véritable parking utile aux usagers sportifs et aux parents d'élèves contribuera à améliorer l'accessibilité et le stationnement dans ce secteur.

Rendre la Ville toujours plus agréable a toujours été une des priorités de notre équipe comme en témoigne l'inauguration de notre dernière aire de jeux au coeur du Village le 7 décembre dernier. Les habitants ont réussi à faire preuve de créativité pour repenser cet espace ludique en y intégrant différents modules pour les petits et les plus grands. Ils ont aussi voulu mettre le développement durable au coeur du projet, en y intégrant des matériaux le plus naturel possible et le plus fidèle à ceux déjà implantés sur notre Ville. Je les félicite une nouvelle fois pour ce travail collectif qui participe à la belle qualité de vie à Courdimanche.

En cette fin d'année, je vous souhaite à vous tous et à vos proches, de belles fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous les samedis 18 et 25 janvier 2020 pour nos traditionnelles galettes citoyennes au cours desquelles je serai heureuse de vous rencontrer.

Recevez mes chers concitoyens, mes plus fraternelles salutations.

Elvira JAOUËN

Maire de Courdimanche,
Vice-Présidente de la Communauté
d'agglomération de Cergy-Pontoise,
Conseillère régionale d'Île-de-France



Budget Participatif

Lancement de la seconde édition



Depuis 2008, la ville de Courdimanche développe des formes de participations renouvelées. Associer les Courdimanchois dans la vie municipale est un enjeu démocratique important. La mise en œuvre en 2018 du premier Budget Participatif s'inscrit dans cette volonté de promouvoir les idées des habitants et de travailler main dans la main pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Forte de cette première expérience et des projets proposés, la Ville relance une seconde édition du Budget Participatif.

Le Budget Participatif est une action mise en place dans le cadre de la charte de la démocratie participative et donne la possibilité aux Courdimanchois de choisir des projets d'investissement pour la Ville. C'est un dispositif innovant permettant de co-construire des projets qui répondent directement aux besoins des habitants et à leurs envies. La Ville consacre de nouveau 50 000€ de son budget d'investissement, soit 7€ par habitant, pour donner vie aux idées de chacun, avec des projets qui améliorent le cadre de vie de la commune et favorise le vivre ensemble. Courdimanche a été **la première ville du Val d'Oise** à proposer ce dispositif innovant permettant aux citoyens d'être au cœur des décisions.



Retour sur la première édition

Lors du premier Budget Participatif, les Courdimanchois se sont mobilisés et ont proposé 16 pré-projets dont six qui ont été retenus par le Conseil de Suivi Citoyen, respectant le règlement établi. Les 3 projets lauréats, élus par les Courdimanchois, le parcours santé, les composteurs collectifs et l'installation de bancs dans divers endroits de la ville, ont été mis en place au cours de cette année 2019. Ils ont été inaugurés en présence des élus, des porteurs de projets, des services municipaux et des Courdimanchois. Un bon moyen de faire le bilan de toutes les étapes de création et de faire connaître à tous ces nouveaux aménagements. Les bancs, installés au mois de décembre, seront quant à eux inaugurés en début d'année 2020.



La Ville tient à mettre en avant les initiatives citoyennes et est à l'écoute des idées portées par ses habitants. Cependant, certaines propositions soumises dans le cadre du Budget Participatif ne respectaient pas les critères de recevabilité, parcequ'elles relèvent du budget de fonctionnement.

La Ville a travaillé avec certains porteurs de projets pour adapter leurs idées et les mettre en place. La plateforme collaborative « Courdimanche Partages », répondant à un besoin de solidarité et d'entraide, a été lancée en janvier 2019. Les deux Courdimanchois à l'initiative de ce projet ainsi que deux seniors ont travaillé avec les agents municipaux pour faire naître ce nouveau service. Elle permet notamment de mettre en relation les habitants à travers des petites annonces totalement gratuites.

Soucieuse de la sécurité de tous, la Ville avait comme projet d'installer une rampe le long de l'escalier extérieur menant à la salle Claire Girard de l'Hôtel de Ville. Cette idée a également été soumise dans le cadre du Budget Participatif. Elle n'avait donc pas été retenue via ce dispositif mais a tout de même vu le jour et a été installée en novembre 2019. Enfin, l'amélioration de l'esthétique du rond-point situé devant le groupe scolaire des Croizettes est en cours et se terminera au printemps, permettant de rendre les abords de l'école des Croizettes encore plus agréable.



INTERVIEW PATRICIA MARGERIN porteuse du projet des composteurs collectifs

Que pensez-vous du premier Budget Participatif lancé par la ville ?

J'habite sur Courdimanche depuis 25 ans, c'est une Ville que j'aime et je connais beaucoup de monde. Les habitants sont proches des services de la Mairie et on se sent entendu. Le Budget Participatif c'est la concrétisation de tout ce qui est fait sur la Ville. Pouvoir proposer des projets qui nous tiennent à cœur et savoir qu'ils sont pris en compte, c'est valorisant.

Pourquoi avoir proposé votre projet de composteurs collectifs ?

Depuis 2016, je me tourne vers le zéro déchet. Personnellement je fais attention à ma consommation et je réutilise beaucoup de choses. Habitante des logements collectifs des Bergeronnettes, je souhaitais faire participer mes voisins à mon mode de vie en proposant à tous de ne plus jeter leurs déchets organiques mais de les mettre dans les composteurs afin qu'ils soient recyclés. Quand je vais au local poubelles je me dis qu'il faut faire quelque chose, c'est pourquoi j'ai proposé d'installer des composteurs collectifs. Notre gardien m'aide dans cette démarche car cela demande un suivi et de l'entretien, c'est également un projet solidaire qui fonctionne lorsque tout le monde joue le jeu.

Inciteriez-vous les habitants à participer au deuxième Budget Participatif ?

Lors du porte à porte que j'ai effectué pour faire connaître mon idée, j'ai eu beaucoup d'échos positifs sur la démarche. Je pense qu'il est important que chacun propose des idées pour améliorer notre quotidien ou vienne voter pour le projet qu'il souhaite voir mis en place. Avec une amie, nous allons renouveler l'expérience et nous allons proposer un nouveau projet dans le cadre du deuxième Budget Participatif.

QUESTIONS À ELVIRA JAOUËN

Maire de courdimanche
Conseillère régionale d'Île-de-France
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise



La vitalité citoyenne est très forte à Courdimanche ?

Depuis 2008, nous faisons confiance aux Courdimanchois et nous leur donnons la parole à chaque fois que cela est possible. La participation citoyenne a dessiné notre Ville au fil des années : la création des aires de jeux s'est faite avec les habitants, les aménagements routiers et la sécurisation des écoles se sont décidés avec les riverains et les parents d'élèves... même les noms de rues du quartier du Bois d'Aton ont été le fruit de l'imaginaire des habitants. Cette démarche est d'autant plus légitime que les Courdimanchois connaissent mieux leur Ville que quiconque.

Le Budget Participatif a permis de faire évoluer la Ville ?

La première édition a été un vrai succès : au-delà des chiffres, c'est un vrai pouvoir de décider qui a été donné aux habitants pour réaliser des projets qui leur tiennent à cœur. Les Courdimanchois ont saisi l'opportunité de co-construire des politiques publiques et de réaliser des projets d'intérêts communs. Ce dispositif permet de dessiner la Ville avec ceux qui la vivent au quotidien.

Quel est le secret de la réussite d'un Budget Participatif ?

De nombreuses étapes sont nécessaires avec tous les acteurs du dispositif : les porteurs de projets, les élus, les services. Ce qui est important c'est de confronter les idées et les regards croisés entre toutes cette « communauté ». Ces échanges assurent des complémentarités indispensables pour la réussite de la mise en œuvre des projets.



Lancement de la seconde édition

La Ville renouvelle pour une seconde édition le Budget Participatif. Par conséquent, les habitants sont invités à construire leurs idées pour Courdimanche et à proposer leurs projets du **18 janvier au 21 février 2020**. Ils devront respecter trois critères : servir l'intérêt général, entrer dans le cadre des compétences municipales sans entraîner l'acquisition d'un terrain ou d'un local et ne pas créer des inégalités territoriales. Ils ne doivent pas être non plus en cours de réalisation.

Comment proposer son idée ?

Un formulaire d'inscription sera disponible en téléchargement sur le site de la ville ou à récupérer aux accueils de la MELC et de l'Hôtel de ville (à déposer à l'Hôtel de ville ou à la MELC). Tous les Courdimanchois, à partir de 18 ans et sans condition de nationalité, à titre individuel (habitant ou collectif) peuvent déposer un projet. Les pré-projets seront par la suite étudiés par les services municipaux. Ils vérifieront qu'ils répondent aux critères d'éligibilité du Budget Participatif et qu'il n'y a pas d'éventuels obstacles techniques à leurs réalisations.

Comité de suivi citoyen

Après l'analyse des critères de recevabilité, les projets seront par la suite soumis à l'examen et à la validation du Comité de suivi citoyen qui en établira la liste définitive. Il sera constitué d'habitants volontaires et tirés au sort sur les listes électorales.

Le règlement

Pour que les projets soient recevables, ils doivent respecter certains critères. Tout d'abord, les projets doivent être proposés par des Courdimanchois et être réalisables à Courdimanche. Ils doivent également relever de la compétence de la Ville et pouvoir bénéficier à tous sans engendrer de coûts de fonctionnement trop importants pour la commune.

Plus d'informations sur www.ville-courdimanche.fr



Un parc sportif ambitieux Pour la ville de Courdimanche

Depuis 2008, la Ville aménage différents sites afin de rendre le sport accessible à tous. Source de bien être, la pratique d'une activité sportive favorise aussi la mixité, la réussite éducative et l'épanouissement de tous. Les structures sportives dédiées aux écoles ont été développées en priorité et des activités telles que le golf et le tennis sont proposées sur le temps scolaire. Après plusieurs concertations avec les habitants, des équipements de street-workout, des mini-terrains de sports collectifs ouverts à tous et des aires de jeux ont été installés afin que chacun y trouve une activité en adéquation avec son âge.



Un complexe sportif complet

La Ville met à disposition des habitants des équipements variés qui tissent le lien social. Elle travaille avec les associations et les clubs Courdimanchois afin de favoriser l'accès à tous.

La réalisation des deux terrains de tennis couverts, en 2014, puis de deux autres terrains de tennis en extérieur, en 2016, ont permis de diversifier les activités et augmenter l'offre de pratique aux Courdimanchois mais également aux habitants de l'Agglomération.

Un deuxième terrain de football viendra compléter le complexe sportif Sainte Apolline au premier trimestre 2020.

Par la suite, un terrain de Padel, un mélange entre court de tennis et terrain de squash, viendra compléter ce plateau en offrant une nouvelle activité. La Ville souhaite développer ses équipements sportifs afin de permettre à tous de trouver des activités variées à proximité de son lieu d'habitation tout en respectant son cadre de vie.

Un terrain intégré dans son environnement

L'arrivée d'un deuxième terrain permettra de répondre parfaitement à la dynamique du club qui voit régulièrement ses effectifs d'adhérents s'amplifier. Il viendra aussi compléter l'offre d'équipement structurant nécessaire à la Ville.

Il sera constitué de matières organiques les plus naturelles possible (à base de liège). Le choix a été fait de ne pas utiliser de débris de billes de pneus sur ce nouvel équipement même si les expertises disponibles à ce jour concluent à un risque peu préoccupant pour la santé.

Une attention particulière sera portée aux aménagements paysagers et au développement des modes de circulations douces, notamment avec des stationnements pour vélos, l'intégration de cheminements piétons et cyclables afin de rejoindre facilement les équipements de proximité (groupe scolaire des Croizettes, Antenne Jeunes, aires de jeux, centre commercial de la Louvière et la MELC) mais aussi les promenades existantes (chemin de Courcelles, itinéraires cyclables...).

Des espaces végétalisés seront implantés tout au long du nouvel équipement de façon à proposer une continuité visuelle propre à Courdimanche où la ville s'intègre dans son cadre de vie.

Un parking matérialisé et bien identifié depuis les axes routiers permettra ainsi de fluidifier le stationnement aux abords du complexe sportif.

Avancement des travaux

La première phase des travaux a débuté au mois d'octobre 2019 avec le drainage du terrain. Les réseaux doivent être raccordés afin de permettre la réalisation des couches de sables avant le déroulage du gazon synthétique et la réalisation des tracés. Une fois le remplissage en liège effectué, les aménagements tels que la clô-

ture du terrain et l'éclairage viendront finaliser les travaux. Le site sera également sécurisé. Un système de vidéosurveillance permettra de garantir la sécurité des lieux et de tous en complément de celui déjà installé au sein du gymnase Sainte Apolline. L'objectif principal est de limiter les intrusions et les dégradations.

Financement du deuxième terrain

Le coût total des travaux s'élève à 1 094 373€ financés à hauteur de 356 875€ par la Ville. Des subventions de la Communauté d'Agglomération et du Conseil départemental du Val d'Oise ont permis d'apporter 400 000€ pour la première et 237 498€ pour la seconde. Enfin, la Région Île-de-France participe également au financement de cette nouvelle structure avec une subvention d'un montant s'élevant à 100 000€.

Une section féminine

Des sports autrefois réservés aux hommes, s'émancipent et s'ouvrent aux femmes. Le football féminin se développe et séduit de plus en plus de jeunes filles depuis la Coupe du monde féminine de football qui s'est déroulée en France en juin et juillet 2019. Jusqu'à présent, les jeunes Courdimanchoises devaient s'inscrire au sein d'autres clubs de l'Agglomération pour pratiquer ce sport et plus particulièrement pour pouvoir jouer des matchs en compétition.

Ainsi, la réflexion est en cours avec le Club de football de Courdimanche pour créer une équipe féminine pour la saison 2020-2021. Le club recherche activement au minimum 15 à 20 femmes motivées pour chausser les crampons. Toutes les personnes intéressées par ce projet peuvent contacter le club sans attendre la fin de la saison. Le club aura également besoin de bénévoles et d'encadrants pour s'occuper des nouvelles équipes qui ouvriront en septembre 2020.

Le deuxième terrain de football permettra aussi d'organiser l'ensemble des matchs sur Courdimanche sans chevauchement entre plusieurs catégories avec, notamment, l'ajout de créneaux horaires d'entraînements. Les conditions de cette pratique sportive seront ainsi optimisées et plus qualitatives, pour le bien-être de tous.

Le respect et le football

Le club de football de Courdimanche, créé en 1995, ouvre ses portes aux enfants dès l'âge de 6 ans et s'étend jusqu'aux vétérans.

Depuis plusieurs années, il reçoit le trophée du fair-play soit pour le club soit pour certaines sections. C'est une véritable fierté pour les dirigeants et les joueurs de recevoir cette distinction qui valorise le respect, la qualité des entraîneurs et le refus de la violence dont fait preuve Courdimanche sans tenir compte des résultats sportifs.

La compétition est importante mais le comportement tient une place prépondérante pour ce club familial qui souhaite transmettre des valeurs de tolérance et de confiance en soi.

Le sport dans les écoles

Les structures sportives qui composent notre territoire, gymnase Sainte-Apolline, terrain de football, terrains-multisports, courts de tennis, permettent aux Courdimanchois de participer à de nombreuses activités. Les petits Courdimanchois peuvent également profiter de ces structures lors du temps scolaire. Les trois écoles ont aussi intégré un programme en faveur du sport favorisant la réussite éducative des enfants. Les écoliers peuvent notamment pratiquer le tennis mais aussi le golf et les échecs. Ces activités contribuent à l'épanouissement de chaque enfant en favorisant l'apprentissage de nouvelles pratiques.

La Ville s'est notamment inscrite dans le dispositif « jeux olympiques 2024 » de l'éducation nationale. Il promeut le goût de l'effort, le dépassement de soi et la quête de connaissances des élèves mais aussi les valeurs d'amitié, de solidarité et la notion



équipe U10 de l'AS Courdimanche

d'équipe. Il valorise également le respect qui s'exprime notamment dans le rejet de toute discrimination, qui est l'une des batailles les plus actuelles de l'École. Les valeurs transmises par le sport permettent aux jeunes d'acquérir ces qualités et de les accompagner dans leur apprentissage, à la fois derrière leurs bureaux d'écolier mais aussi lors de leurs activités extra-scolaires.



Juin 2019, initiation au tennis



Juin 2019, cours de golf pour les CM2 d'André Parrain

QUESTIONS À PASCAL CRAFFK

Adjoint chargé des énergies citoyennes



Courdimanche est devenue un vrai «terrain de sport» ?

La ville a depuis 2008 eu comme ambition de diversifier l'offre sportive pour tous. Aujourd'hui, partout dans la Ville, vous pouvez exercer en club ou en pratique libre ou sur des terrains adaptés, le sport de votre choix. Notre soutien de la pratique sportive passe nécessairement par la mise à disposition d'équipements adaptés aux besoins de chaque activité. C'est pourquoi nous avons créé une offre diversifiée et complète : terrains de tennis, terrains de football, aire de street workout... Comme nous sommes à l'écoute des associations et des évolutions des pratiques, nous étudions l'implantation d'un équipement pour la pratique du «Padle», un sport de raquette dérivé du tennis, se jouant sur un court plus petit encadré de murs et de vitres. Aujourd'hui, avec le parc sportif, la Ville propose un large panel d'activités adaptées au besoin de tous au sein d'équipements qualitatifs et modernes.

L'éducation au sport est au coeur de votre action ?

A Courdimanche, la politique sportive met aussi l'accent sur le sport éducatif, avec des initiations de golf et de tennis. Nous sommes actuellement en discussion avec l'association de tir à l'arc pour compléter les initiations et ce, dès l'année prochaine, sur le temps scolaire.

Le sport est aussi synonyme de santé. La parcours santé près du Château d'eau, initié par un habitant dans le cadre du Budget Participatif, permet aussi de favoriser la pratique sportive en famille et pour tous.

Ce deuxième terrain de football est très attendu.

Il est vrai que nous avons pris le temps de la réflexion pour la construction de ce second terrain. Nous avons porté notre choix sur du remplissage en matériaux naturels. Même si le rapport de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurisation de l'Alimentation de l'Environnement et du Travail) ne nous interdit pas de combler les surfaces sportives avec des matériaux type pneumatiques, nous avons opté pour des composants les plus naturels possible et ainsi respecter notre environnement. Ce nouvel équipement sera livré en mars prochain, il permettra à la fois des entraînements tout au long de l'année, des compétitions officielles et, j'espère très vite, l'accueil d'une section féminine.



INTERVIEW MONSIEUR MELLUL

Président de l'AS Courdimanche

D'où vient votre implication pour la pratique du foot ?

J'ai démarré à l'AS Courdimanche en 1998, suite à la victoire de la France en Coupe du Monde. Mon fils qui avait 6 ans à l'époque, a voulu faire du foot. On m'a proposé d'être dirigeant d'une équipe U6 et c'est là que tout a démarré. Quelques années plus tard, au vu de mon implication dans le club, on m'a demandé d'en prendre la Présidence, cela fait plus de 15 ans maintenant...

En quoi la création d'un nouveau terrain de football est importante pour votre association ?

Ce deuxième terrain de football est une réelle opportunité pour le club. Aujourd'hui, nous accueillons entre 430 et 450 adhérents. Malheureusement tous les ans nous devons refuser de plus en plus de monde. Nos créneaux d'entraînements s'entremêlent et nous devons la plupart du temps séparer le terrain pour permettre à tous de s'entraîner. Ce nouveau terrain nous permettra d'accueillir plus de monde, dans de meilleures conditions, et d'ouvrir de nouveaux créneaux horaires. Nous souhaitons tout de même préserver l'esprit du club et maîtriser sa croissance en n'augmentant dans un premier temps nos effectifs que de 5 à 10%. Il nous faut également trouver des dirigeants bénévoles.

Qu'est-ce que vous allez proposer pour la prochaine saison ?

Le deuxième terrain de football nous permettra d'ouvrir une section féminine, engagement que nous avons pris auprès de la Ville. Nous pourrions ainsi proposer aux jeunes filles, qui jouent actuellement avec les garçons, de rester dans le club et surtout de créer une équipe féminine en championnat. Ceci sera possible à la condition d'avoir plus de 15 filles inscrites. Elles peuvent dès à présent se manifester auprès du club. Nous allons également organiser un deuxième stage, avec la fondation du Real Madrid Clinics, du 24 au 28 Août 2020. Nous renouvellerons cette initiative qui est ouverte à tous les enfants de 7 à 16 ans (sans obligation d'avoir une licence à la FFF). Les inscriptions sont déjà ouvertes sur le site : <https://frmclinics.fr/>

Agir pour l'environnement

Défi Zéro Déchet

En avril 2019, la Ville a lancé un nouveau challenge : le défi Zéro Déchet.

L'objectif n'était pas d'atteindre le zéro déchet immédiatement mais d'agir dans ce sens en changeant les habitudes de vie. Le challenge permet à la fois de faire un geste pour l'environnement et pour son budget en économisant et en réduisant ses dépenses.



Pendant 8 mois, les 40 familles volontaires ont participé au défi. Elles devaient peser leurs déchets et appliquer les bonnes pratiques pour tenter de réduire leurs productions de plastiques, de fermentescibles et le poids du verre. Pour les aider à atteindre ces objectifs, divers ateliers, animations ont été organisés et des outils ont été mis à leur disposition : un peson, un guide simple et efficace, ainsi que divers petits équipements du quotidien pour réduire ses emballages. L'idée était d'insuffler une dynamique et de transmettre des astuces pour diminuer la quantité de détritus en les valorisant à travers le compostage, la diminution du gaspillage alimentaire, la réutilisation, la réparation, sans pour autant être trop impactant sur le mode de vie de la famille.



3 décembre, bilan du défi Zéro Déchet avec les familles volontaires

Le 3 décembre, les familles s'étaient réunies à la MELC pour effectuer le bilan du défi. Elles ont ainsi pu constater qu'environ 28 familles étaient considérées comme actives, remplissant leurs tableaux de bord tous les mois. Grâce au défi, il y a eu une réelle prise de conscience. En 8 mois elles ont produit près de 3 tonnes (2 754kg) de déchets, dont plus d'une tonne d'ordures ménagères et 587 kg de tri sélectif. Les trois familles qui ont fait le plus d'efforts ont réduit entre 80% et 93% leur production globale.

Autre dispositif permettant d'agir positivement pour l'environnement : la malette énergétique. Pour la cinquième année consécutive, la Ville met à votre disposition cet outil pour mesurer votre empreinte écologique et diagnostiquer les déperditions d'énergie de votre habitation. C'est le moment de l'empreinter !

Retrouvez les modalités de prêt sur www.ville-courdimanche.fr et réservation auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville 01 34 46 72 00.

BRÈVES EN VILLE !

FLEURISSEMENT DE L'ANCIENNE FONTAINE DE LA RÉSIDENCE FONTAINE À CAVAN

En octobre dernier, à l'initiative du gardien, René Olivier, les habitants volontaires de la résidence Fontaine à Cavan se sont mobilisés pour rendre leur cadre de vie plus agréable. Ils se sont réunis afin d'arborer l'ancienne fontaine inutilisée avec de nombreuses plantations. Cette belle action s'est déroulée dans la bonne humeur avant de se conclure autour d'un goûter.



Remise des brevets aux collégiens

Les 133 élèves de 3^{ème} du Collège Sainte Apolline ayant obtenu leur diplôme national du brevet se sont retrouvés à l'occasion de la cérémonie officielle de remise de leur diplôme.

Le jeudi 14 novembre, ils s'étaient réunis au sein de leur ancien établissement autour de l'équipe dirigeante, de leurs professeurs et de la municipalité. Un moment à la fois solennel et convivial durant lequel la principale, Madame Carnet et la Maire, Elvira Jaouën et Hussen Kebe, adjoint chargé de la tranquillité publique et de la prévention, les ont félicités et encouragés dans la poursuite de leurs études et projets.

Cet examen ponctue la fin d'un cycle commun à tous les collégiens avant qu'ils entrent dans une autre phase de leur cursus scolaire, dans un lycée d'enseignement général ou professionnel. Il représente un véritable atout pour leur avenir et conclut ainsi de la meilleure des façons, les années passées au collège.



14 novembre, cérémonie de remise des brevets au collège

Portrait Betty Maugenne



Betty Maugenne

BRÈVES EN VILLE ! CARTE DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL RENOUVELLEMENT



Les résidents de Courdimanche munis d'une carte de stationnement, délivrée par la Police Municipale, peuvent stationner sur les zones bleues de la Ville. Celles-ci sont à renouveler pour 2020-2021. Si la Police municipale ne vous a pas contacté pour effectuer son renouvellement ou si vous ne disposez pas encore de votre macaron, pensez à en faire la demande via le site de la ville ou sur rendez-vous auprès de la Police municipale au 01 34 46 72 29.

Un nouvel accueil jeux basé sur la pédagogie Montessori

Après l'inauguration de la Maison de la Petite Enfance le 17 octobre dernier, la Ville poursuit son engagement en direction des tout-petits en leur offrant des accueils adaptés et bienveillants.

Ainsi, un lieu dédié aux enfants de 0 à 6 ans et à leurs familles ouvrira le mardi 14 janvier au sein du premier étage de la Ferme Cavan, un an après l'ouverture de l'espace de jeux intergénérationnel animé par l'intervenant « échecs » de la Ville. Les parents pourront ainsi jouer avec leurs enfants dans un espace adapté à leur éveil et à leur développement sensoriel, inspiré de la pédagogie Montessori.

Ce nouvel espace est ouvert tous les mardis de 15h30 à 18h30, excepté pendant les vacances scolaires.

Le collège de Courdimanche accueille depuis le 1^{er} septembre une nouvelle principale adjointe, Betty Maugenne.

Femme dynamique, cette nouvelle expérience lui permet d'évoluer professionnellement au sein d'une ville coup de cœur.

Après avoir décroché son concours de personnel de direction, elle a choisi de quitter la Guadeloupe pour revenir en Métropole et prendre ce nouveau poste à Courdimanche, qui était son premier choix. Ses différents changements de postes sont souvent intervenus avec un changement géographique. Après plusieurs années en tant qu'enseignante, profession qu'elle a beaucoup appréciée, elle a souhaité se diriger vers l'encadrement. Ce nouveau poste, source de richesse et de partage à la fois avec l'équipe et les professeurs mais aussi avec les élèves est une opportunité d'acquérir de nouvelles compétences.

Au sein du collège, elle s'assure de la bonne organisation et travaille en lien avec la principale, Hélène Carnet, dont son expertise et son expérience lui permettent de se former plus rapidement.

Elle a souhaité intégrer le collège Sainte Apolline car il répondait à tous ses critères. À la fois par son projet pédagogique mais aussi pour son implantation dans un environnement agréable, calme où il fait bon vivre. Passionnée de musique, elle souhaite avoir le temps de pratiquer le chant au sein d'une chorale, poussée par la qualité de celle de l'établissement.

Pour un cadre de vie plus agréable



Comme de nombreuses communes de France, Courdimanche est aussi touchée par les incivilités. Au quotidien la Police municipale va renforcer son action pour lutter contre les incivilités.

Déjections canines

Ramasser les déjections de son compagnon à quatre pattes constitue un geste civique, de savoir-vivre... mais aussi une obligation. Si celle-ci n'est pas respectée, le propriétaire peut être sanctionné d'une amende s'élevant à 35€. Pour aider les personnes accompagnées de leur animal à respecter la propreté des rues, 11 distributeurs de sacs canins sont installés sur Courdimanche.

Les dépôts sauvages

Ils sont constitués de tous les objets, sacs poubelles ou autres matériels et déchets, déposés dans les rues en dehors des jours de collecte habituelle des encombrants. Ils sont en constante augmentation depuis quelques années. Afin de lutter efficacement contre cette pollution visuelle et écologique, la Ville vient d'installer six barrières pour bloquer l'accès notamment sur les espaces maraîchers aux véhicules non agricoles. Elles ont été posées début décembre.

Les sanctions en cas d'infraction

Jeter ou abandonner ses déchets dans la rue, en dehors des conditions fixées par arrêté municipal, peut être sanctionné d'une amende d'un montant de 68€ si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction) ou de 180 € au-delà de ce délai.

Redynamiser le cœur du Village

Depuis plusieurs années, la Ville a engagé plusieurs actions afin de renforcer son attractivité commerciale, requalifier ses espaces publics et proposer une offre de logements diversifiée pour maintenir un beau cadre de vie.

L'une des premières actions entreprises, le projet d'aménagement de la rue Fleury, fruit d'une concertation avec les habitants, est en cours d'achèvement. Après la construction de cinq pavillons, ce sont huit maisons individuelles et l'aménagement d'un belvédère qui vont voir le jour et qui offriront une vue dégagée sur le Vexin. Dans cette continuité, la rue Fleury sera requalifiée en voie résidentielle limitée à 20km/heure afin de limiter le trafic de transit et ainsi créer un espace partagé entre les piétons et les véhicules.

Dans un second temps, la Ferme Cavan continue sa mue initiée depuis quelques années. Après avoir renforcé l'identité artistique avec l'accueil d'artistes dans la Maison de maître, la Ville accueille depuis plus d'un an un espace de coworking ainsi qu'un magasin coopératif, la Coopoise. Ce dernier a d'ailleurs reçu en septembre dernier le prix de l'Inspiration en Économie Sociale et Solidaire 2019 remis par le Crédit Coopératif. Nouveauté cette année, ce magasin bio et de produits locaux est aussi ouvert le samedi après-midi (plus d'infos sur <https://coopoise.fr/>). Le projet de réhabilitation de la Ferme Cavan permettra de revaloriser les espaces paysagers du Village et de répondre à la demande de logements, notamment celles des seniors avec la création de logements adaptés.

L'attractivité du Village est aussi liée au dynamisme des commerçants : une nouvelle devanture a été posée par la boulangerie " Virginie et moi " il y a quelques mois et le nouveau bar tabac a été inauguré le 11 octobre. Un événement qui a rassemblé de nombreux habitants. Une nouvelle pharmacie ouvrira en 2020 dans les locaux de l'ancienne officine. Enfin, lors du conseil municipal du 26 septembre, la Ville a acté la vente de l'ancienne épicerie de la rue Raymond Berrivin. En étroite collaboration avec le futur propriétaire, un Courdimanchois, la volonté est d'accueillir des professionnels de santé et du paramédical pour ainsi conforter l'offre de soins sur la Ville et notamment au Village.



11 octobre, inauguration du bar-tabac la Renaissance

BRÈVES EN VILLE !

CHEMIN DES CYGNES CHANGEMENT DE SENS DE CIRCULATION

Suite à l'ouverture de la Maison de la Petite Enfance et afin de sécuriser les abords du centre commercial de la Louvière, de l'école de la Louvière et de cette nouvelle structure, le chemin des Cygnes a été passé en sens unique.

Il est désormais interdit d'emprunter le chemin des Cygnes depuis le Boulevard des Chasseurs. L'entrée se fait maintenant uniquement par le Boulevard Sainte Apolline.



BRÈVES EN VILLE !

GALETTES CITOYENNES

Le samedi 18 janvier à 16h à l'Hôtel de ville et le samedi 25 janvier à 16h à la MELC, la Ville invite les Courdimanchois à partager la traditionnelle Galette citoyenne.



Une nouvelle aire de jeux à proximité de l'école André Parrain

La Ville poursuit son action en matière d'offre d'aires de jeux sur l'ensemble de la Ville. Fruit d'une concertation avec les habitants du village, un nouvel espace de jeux et de loisirs rue André Parrain a vu le jour. Un espace complet permettant aux habitants de pouvoir profiter d'un lieu adapté à tous les âges.

Dans un premier temps, l'un des deux anciens terrains de tennis a été transformé pour laisser place à un plateau multisports, choisi avec les habitants. Cet espace est composé d'une aire de street work out, de tables de ping-pong en libre accès et d'un terrain multi-jeux pour pratiquer le basket, le volleyball ou le football. Cet équipement est accessible à tous et mis à la disposition du secteur scolaire et périscolaire. A noter que les matériaux choisis permettent de limiter les bruits de rebond des ballons et ainsi réduire les nuisances sonores pour les riverains.

La nouvelle structure, pour les plus petits, en matériaux naturels, fruit d'une concertation avec les habitants, a été inaugurée le samedi 7 décembre. Tout comme l'aire de jeux du Champ d'Arthur, il a été proposé de créer un circuit de vélos et/ou patinettes autour de la structure. Des espaces végétalisés afin de créer des zones d'ombre ont été implantés ainsi qu'une clôture sur rue pour sécuriser le site et le périmètre de surveillance.

Des aménagements paysagers en zones de détente avec des tables de pique-nique, un plateau géant d'échecs extérieur et des espaces libres enherbés viennent compléter le projet global. Les habitants ont opté pour du mobilier urbain rappelant le site des Grands Jardins. Des agrès à destination des moins de trois ans viendront compléter cet espace ludique dans les prochaines semaines.

Une nouvelle table d'échecs d'extérieure vient également d'être installée sur l'aire de jeux du Champ d'Arthur et un jeu d'échecs géant est en cours d'installation sur le Parvis de la MELC. Ces installations s'inscrivent dans la volonté de faciliter l'accès aux jeux pour tous et en famille.



7 décembre, inauguration de l'aire de jeux du Village

Inscriptions sur les listes électorales

Élections Municipales

Depuis le premier janvier 2019, les délais pour s'inscrire sur les listes électorales ont changé. Dorénavant, les inscriptions peuvent s'effectuer jusqu'à six semaines avant le scrutin et non plus le dernier jour ouvrable de l'année civile précédant une élection.

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020 prochains. Pour pouvoir voter, il faut donc être inscrit sur les listes électorales avant le 7 février 2020. Pour rappel, l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant accompli les formalités de recensement à 16 ans et les neutralisés français. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire pour pouvoir voter.

Pour être inscrit sur les listes électorales il faut avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection et être de nationalité française.

L'inscription peut s'effectuer directement en Mairie en fournissant les pièces suivantes : pièce d'identité, quittance EDF, loyer ou téléphone, attestation de domicile pour les jeunes ou les personnes hébergées, certificat de nationalité française pour les personnes nées de parents étrangers.

Il est également possible de s'inscrire sur service-public.fr ou via France Connect, à condition d'être âgé d'au moins 18 ans. Lors de la demande il faudra joindre une version numérisée d'un justificatif datant de moins de trois mois et d'un justificatif d'identité.

Vérifier votre inscription

Vous pouvez vérifier que vous êtes inscrit sur les listes électorales en vous connectant sur le site service-public.fr rubrique « vérifier ma situation électorale » ou en appelant le service élections au 01 34 46 72 00.

La gestion des listes électorales ayant été reprise par l'INSEE, institut National de la Statistique et des Études Économiques, des erreurs peuvent être constatées. Si c'est le cas, contactez le service élection pour effectuer les corrections.

La taxe d'habitation

Point sur sa suppression

En 2023, 100% des foyers bénéficieront de la suppression de la taxe d'habitation afférente à leur résidence principale. Il s'agit d'un allègement massif de la pression fiscale, sans création ou augmentation d'impôt, qui permet de redonner du pouvoir d'achat aux Français.

Depuis 2018, les foyers aux plus faibles ressources bénéficient d'un dégrèvement sur la taxe d'habitation.

En 2020, 80% des foyers auront cessé définitivement de la payer sur leur résidence principale. Pour les 20% de foyers restants, la taxe d'habitation sera supprimée en trois ans.

2022 sera par conséquent la dernière année au cours de laquelle les Français auront à payer la taxe d'habitation sur leur habitation principale.

Le maintien des taxes additionnelles

La suppression de la taxe d'habitation n'entraînera pas l'extension de certaines taxes. Tout d'abord, celle-ci reste applicable aux résidences secondaires et logements vacants. La contribution à l'audiovisuel public est conservée et sera réformée ultérieurement, notamment sur la question du moyen de perception. Enfin, la taxe GEMAPI* revenant à la Communauté d'Agglomération est conservée et sera répartie sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, sur la taxe foncière et sur la Cotisation Foncière des Entreprises

Plus d'informations : www.ville-courdimanche.fr

*GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal était réuni en séance le 26 septembre dernier :

Suite à la démission de deux élus de l'opposition, ont été installés deux nouveaux conseillers municipaux, Madame Isabelle Devismes et Monsieur Abderrahim Zahawi.



Ont été votés à l'unanimité :

- L'actualisation des emplois permanents
- La mise à jour du tableau des effectifs
- L'actualisation du règlement de prêt de la malette de bilan énergétique
- L'actualisation du règlement de location de salles communales et de prêt de matériel
- Le budget supplémentaire
- La mise en oeuvre de la circulaire CNAF 2019-005 concernant le barème petite enfance des participations familiales.
- L'adhésion au groupement de commandes pour le sel de déneigement et de produits fondants

- L'adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de papier
- Le bilan de la mise à disposition de la modification simplifiée du Plan local d'urbanisme
- L'approbation de la modification simplifiée du Plan local d'urbanisme
- La vente par la commune de l'immeuble situé 7 rue Raymond Berrivin.
- Le programme prévu pour la redynamisation du coeur de ville.
- La motion sur le referendum d'initiative partagée pour l'avenir d'aéroports de Paris
- La motion pour signer l'appel «Nous voulons des coquelicots».

Un conseil municipal s'est tenu le jeudi 14 novembre à l'Hôtel de Ville.

A été voté à l'unanimité :

- L'emprunt destiné au financement des investissements

Le Conseil municipal a pris acte du débat d'orientations budgétaires relatif à l'exercice 2019, sur la base du rapport d'orientations budgétaires. Ce dernier est disponible sur le site www.ville-courdimanche.fr dans la rubrique finances.

Le dernier conseil municipal de l'année s'est réuni le jeudi 12 décembre à 20h30 à la MELC.

Les comptes-rendus sont consultables sur www.ville-courdimanche.fr

Les auxiliaires des aveugles

Voir pour eux... agir avec eux

« Les Auxiliaires des Aveugles » est une association d'utilité publique qui existe depuis plus de 50 ans. Elle a pour vocation de mettre en contact des mal/non voyants avec des bénévoles prêts à les aider : les Auxiliaires. Ils offrent un service d'entraide pour répondre à toutes les difficultés de la vie concrète qui se posent aux non-voyants. L'association est actuellement en recherche de bénévoles sur le département du Val d'Oise afin d'aider et de guider les personnes mal/non voyantes.

L'association propose notamment des missions individuelles telles que des visites à domicile pour de la lecture, de l'aide dans les démarches administratives mais aussi des promenades, des accompagnements lors de rendez-vous médicaux, shopping... Elle propose des missions collectives « sportives » avec des randonnées pédestres hebdomadaire dans les forêts de Saint Germain, l'Isle Adam, Montmorency et aux alentours de Cergy.

Le club des baby-sitters souffle sa cinquième bougie

Les Courdimanchois qui recherchent un moyen de garde pour leurs enfants peuvent profiter des services proposés par le Club des Baby-Sitters. En 2020, l'association fêtera ses 5 ans, l'occasion de faire un bilan de ses années de mise en relation entre les parents et les baby-sitters ou animateurs(trices) pour enfants.

Les parents qui ont besoin de garde ponctuelle d'enfants à leur domicile, d'animations de goûters d'anniversaires ou d'événements tels que des mariages, baptêmes, fêtes familiales... peuvent se tourner vers le club des baby-sitters qui se charge de leur trouver des personnes qualifiées et de confiance. En 5 ans ce sont plus de 500 familles dont 35 familles Courdimanchoises qui ont adhéré à l'association de loi 1901, à but non lucratif. En 2019, plus de vingt baby-sitters étaient membres de l'association et une dizaine d'anciennes étaient également disponibles ponctuellement.

L'objectif de cette association est de rendre service aux parents, de les aider quand ils en ont besoin en leur permettant de trouver des personnes disponibles, la plupart encore en études, pour s'occuper de leurs enfants. C'est une véritable équipe qui travaille



Elle organise également des missions collectives « culturelles » avec l'accompagnement à des concerts, pièces de théâtre... C'est aussi beaucoup de moments conviviaux qui rassemblent tous les adhérents pour partager et échanger dans la bonne humeur. Au-delà de ces différentes activités, l'important est d'apporter à chaque personne une présence et un soutien moral, source d'estime réciproque.

Alors si vous avez un peu de temps libre à consacrer aux autres, que vous souhaitez vous rendre utile, n'hésitez pas à vous rapprocher directement de l'association. Chacun, en toute liberté, consacre le temps dont il dispose et choisit la nature des missions qu'il souhaite effectuer.

Les auxiliaires des aveugles - Antenne de Cergy
Contact : Gilles Linder - 07 82 49 01 06 - gilleslinder9@gmail.com



main dans la main et qui peut ainsi plus facilement palier aux empêchements et aux remplacements auxquels doivent faire face tous les parents.

Les familles qui souhaitent faire appel au Club des Baby-sitter peuvent contacter l'association par mail (leclubdesbabysitters95800@gmail.com) ou par téléphone (0663133462) en précisant leur besoin.

Une nouvelle présidente au TC Courdimanche



Depuis le mois de septembre, le club de tennis de Courdimanche accueille une nouvelle Présidente, Christèle Didier-Jean. Passionnée de tennis, notamment du tournoi mondial de Roland Garros, elle a découvert le TC Courdimanche en juillet 2017 en s'inscrivant au sein du club avec son fils.

Après une expérience significative dans le milieu associatif avec notamment la présidence d'un club de danse pendant 9 ans, elle s'est engagée en septembre 2019, portée par la dynamique qui y règne, au poste de présidente de l'association du TC Courdimanche. Son objectif est de faire perdurer l'esprit d'équipe qui émane des 220 licenciés en continuant de proposer des animations de groupe comme celle de Noël mais aussi solidaire avec notamment leur participation au Téléthon.

Les adhérents, à partir de 5 ans, ont l'opportunité de pratiquer le tennis au sein des deux terrains couverts et des deux extérieurs et ce, même pendant les vacances scolaires au travers de stages et d'activités ludiques.

Attachée au projet entrepris avec la Ville permettant aux écoliers de Courdimanche de pratiquer le tennis sur le temps scolaire, elle étudie la faisabilité de lancer prochainement le projet « tennis santé », priorité du Ministère des sports. Il consiste à proposer une offre sportive adaptable aux caractéristiques individuelles et médicales de chacun. Le sport joue un rôle important dans la prévention des maladies chroniques et de certains effets dus au vieillissement. Rendre le sport accessible à tous et notamment la pratique du tennis quelque soit son âge, son passé sportif et son état de santé, est l'une de ses priorités.

24H de l'art, 10 ans retour en images



LE CARNET

NAISSANCES ///

Wassim ABOUAZZA, le 23 août
Ismaël BENDJABALLAH,
 le 29 août
Elyam BANANA
Amina BACHOTET-KAOUKDI,
 le 06 septembre
Hamedy SOKHONA,
 le 13 septembre
Ayden LY NGUYEN HUU Y dit
BERNARD, le 14 septembre
Mathis DOSSOU-YOVO,
 le 15 septembre
Maeva BELLOU, le 04 octobre
Bayan EL HACHIMI, le 08 octobre
Zohra BOUHADOUZ, le 11 octobre
Zoé CAPPONI, le 14 octobre
Oumar DIALLO, le 17 octobre
Oulimata BADJI, le 18 octobre
Eliza BELLOU, le 18 octobre
Gina BREDA, le 27 octobre
Lola MANTÉ, le 01 novembre
Souheyl ARIF, le 03 novembre
Zaid HARROUCH, le 06 novembre
Nathan PARELLADA LESAGE,
 le 09 novembre
Clara ROUSTEAU LEPINE,
 le 10 novembre
Maël HÉBERT, le 11 novembre
Maya OPAWALE, le 13 novembre
Inès ELAYDI, le 16 novembre
André Le Grand MAMADOU,
 le 20 novembre

André Le Constant MAMADOU,
 le 20 novembre
Mirane AIMOUR, le 26 novembre
Lya ZAHAWI MURAIL,
 le 01 décembre
Oumar DIONE, le 02 décembre
Victoria GIRARD PINTO,
 le 05 décembre

MARIAGES ///

DÉCÈS ///

Jean THENAISIE, le 01 septembre
Michel MAROS, le 01 avril
Gilberte LAMBERT veuve
DOUSSAINT, le 02 octobre
Denise LEROUX veuve DUBRAY,
 le 06 octobre

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

A la date du bouclage du magazine, les pharmacies de garde des trois prochains mois ne nous ont pas été communiqués. Elle seront prochainement disponible sur le site : www.ville-courdimanche.fr

Expression(s) politique(s)

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

En France, une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint ou ex-compagnon. Toutes les sept minutes, une autre subit un viol. Tous les ans, plus de 220 000 sont victimes de violences physiques et sexuelles dans le cadre conjugal.

Ces chiffres alarmants et de leurs conséquences nous obligent à réagir. Quelle est notre capacité collective à mieux protéger les femmes victimes ? Comment peut-on agir efficacement ?

Lors du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux Femmes et à l'issue du Grenelle interministériel des violences conjugales, ont été dévoilées des mesures contre ces violences.

A notre échelle, nous avons mis en place ou relayé des dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes. Nous soutenons les associations locales qui font un travail remarquable sur le territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Nous portons une attention particulière aux situations que des femmes ou des témoins peuvent nous faire remonter. Les services municipaux et plus particulièrement l'équipe du CCAS écoutent, conseillent, orientent et travaillent de concert avec les associations locales telles que du Côté des Femmes, le Planning Familial 95 (dont nous avons fêté les 40 ans à Courdimanche en 2015) et le CIDFF. Nous tenons d'ailleurs à les féliciter pour leur travail exemplaire quotidien, que la Ville soutient activement.

Nous pensons aussi que la prévention et l'éducation restent un levier majeur pour lutter efficacement contre ce fléau. Les agents et les élus participent régulièrement à des journées de sensibilisation afin de mieux accompagner ce public et de mieux connaître les dispositifs existants ou ceux à venir. A Courdimanche, nous sommes attentifs à l'accompagnement des victimes et nous demandons à ce que soit amélioré l'accueil des femmes victimes dès le dépôt de plainte ainsi qu'au niveau de la plateforme téléphonique 3919 – Violences femmes info, gérée par la Fédération nationale solidarité femmes, qui aujourd'hui n'est pas encore accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept..

L'équipe municipale est mobilisée au quotidien pour que le combat continue !



Appelez le 3919, violences faites aux femmes, brisons le silence,

Les élus de la majorité
« Une énergie durable »

Le groupe «Ensemble relevons le défi»
Tribune non remise

2022

**COURDIMANCHE
UNE VILLE
POUR RÊVER**



**POUR BIEN GRANDIR
DES AIRES DE JEUX
POUR TOUS
DANS TOUTES NOS
ÉCOLES
DANS TOUTE LA VILLE**